

le comté de Bagot, 70.— Utilité d'un congrès de tempérance pour étudier les obstacles à surmonter, 70.— Convocation d'un congrès diocésain de tempérance, pour le 10 septembre 1913, 70.— Sujet spécial d'étude de ce congrès, 70.— Nécessité pour tous de coopérer au travail de ce congrès, 71.— Liste des membres des différents comités du congrès, 72-73.— Succès du congrès diocésain de tempérance, 119-121.— Mgr de Saint-Hyacinthe remercie tous ceux qui ont pris part à ce congrès, 120.— Publication du "Rapport du Congrès", 121.— Création du Comité permanent, 121.— Le Congrès de Tempérance adresse une requête pour demander une nouvelle série de prédications de la tempérance par tout le diocèse, 122.— Ordonnances épiscopales à ce sujet, 122.— Nécessité de dénoncer les méfaits de l'alcool, de montrer les avantages matériels et moraux de la tempérance, de l'abstinence et de la prohibition, surtout auprès de la jeunesse, 123.— Nécessité de posséder la foi religieuse pour lutter contre le fléau de l'intempérance, 123.— Lettre de S.S. Pie X au sujet de la croisade de tempérance, 231-233.— S.S. Pie X accorde la Bénédiction apostolique pour le Comité permanent de Tempérance, 233.— Décret du Saint-Office publiant la concession d'indulgences aux membres des Sociétés de Tempérance ou d'Abstinence, 305.

Testament. — De l'acceptation d'héritage, 196-197.— Permission requise pour qu'un clerc soit exécuteur testamentaire de laïques, 657.

Théologie dogmatique. — Résumé des conférences ecclésiastiques de 1910, 77-80, 85-86;— de 1911, 91-93, 98-100;— de 1912, 187-189, 194-195;— de 1913, 200-203, 208-209;— de 1914, 321-323, 332-334;— de 1915, 438-441, 451-455;— de 1916, 536-538, 550-554;— de 1917, 642-645, 651-656.— Notion, définition, objet et conditions de l'Infaillibilité du Pape, 77-80. — Preuve de l'Infaillibilité du Pape, 85-86.— Arguments de raison démontrant que Dieu, quelque incompréhensible, existe réellement, 91-93. —En Dieu, il n'y a aucune composition, il est simplement infini, 98-100.— Dieu veut, d'une volonté antécédente, que tous les hommes soient